



## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ HUMECTANT GRB3

### RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Nom du produit	HUMECTANT GRB3
Numéro du produit	47823
Indications sur l'enregistrement REACH	Ce produit n'est pas classé dangereux, les données de cette fiche sont transmises à titre d'information.

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées	Additif
--------------------------	---------

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur	Univar Solutions SAS Immeuble Cityscope 3 rue Franklin 93108 Montreuil Cedex France +33 (0)1 85 57 46 00 SDS.EMEA@univarsolutions.com
-------------	---

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence	SGS - +32 (0) 3575 55 55 (24h -Support dans la langue locale)
Numéro d'appel d'urgence national	Numéro ORFILA (INRS) : + 33 (0)1 45 42 59 59
Sds No.	47823

### RUBRIQUE 2: Identification des dangers

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

##### Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques	Non Classé
Dangers pour la santé humaine	Non Classé
Dangers pour l'environnement	Non Classé

#### 2.2. Éléments d'étiquetage

Mentions de danger	EUH208 Contient du 1,2-BENZISOTHIAZOLE-3(2H)-ONE. Peut produire une réaction allergique.
--------------------	--

Informations supplémentaires figurant sur l'étiquette	EUH210 Fiche de données de sécurité disponible sur demande.
---	---

#### 2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

## HUMECTANT GRB3

### RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

#### 3.2. Mélanges

<b>Commentaires sur la composition</b>	Aucun composant ne nécessite d'être listé. Ce produit n'est pas classé dangereux, les données de cette fiche sont transmises à titre d'information.
--	--

### RUBRIQUE 4: Premiers secours

#### 4.1. Description des premiers secours

<b>Inhalation</b>	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. Rincer le nez et la bouche à l'eau. Consulter un médecin si une gêne persiste.
<b>Ingestion</b>	Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons. Consulter un médecin.
<b>Contact cutané</b>	Enlever les vêtements contaminés. Laver la peau soigneusement à l'eau et au savon. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.
<b>Contact oculaire</b>	Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin rapidement si des symptômes apparaissent après le lavage.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

<b>Contact cutané</b>	Le produit contient une petite quantité de substance sensibilisante. Peut entraîner une sensibilisation cutanée ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.
<b>Contact oculaire</b>	Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

<b>Indications pour le médecin</b>	Aucune recommandation particulière. Traiter en fonction des symptômes.
------------------------------------	--

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	Eteindre l'incendie avec de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone, de la poudre sèche ou de l'eau diffusée.
<b>Moyens d'extinction inappropriés</b>	Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

<b>Dangers particuliers</b>	Les conteneurs peuvent éclater violemment ou exploser à la chaleur, à cause d'une montée en pression excessive.
<b>Produits de combustion dangereux</b>	Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ). Monoxyde de carbone (CO). Fumée âcre ou vapeurs.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

<b>Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie</b>	Refroidir les conteneurs exposés à la chaleur avec de l'eau pulvérisée et enlever les de la zone d'incendie si cela peut être fait sans risque. Maîtriser les eaux d'écoulement en les contenant et en les maintenant hors des égouts et des cours d'eau.
<b>Equipements de protection particuliers pour les pompiers</b>	Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

## HUMECTANT GRB3

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

**Précautions individuelles** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Suivre les précautions décrites dans cette fiche de données de sécurité pour manipuler sans danger. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une ventilation suffisante.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

**Précautions pour la protection de l'environnement** Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Les déversements ou rejets incontrôlés dans les égouts doivent être immédiatement déclarés à l'Agence Environnement ou tout autre corps de régulation approprié.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

**Méthodes de nettoyage** Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Eviter le déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Etiqueter les conteneurs contenant des déchets et des produits contaminés et les enlever de la zone dès que possible.

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

**Référence à d'autres sections** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Collecter et éliminer le déversement comme indiqué en Section 13.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

**Précautions d'utilisations** Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Prévoir une ventilation suffisante.  
Si le produit est congelé, laissez-le décongeler. Remuez bien avant utilisation.

**Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail** Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

**Précautions de stockage** Conserver le récipient bien fermé dans un endroit frais et bien ventilé. Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées. Eviter le gel.  
Stocker à l'écart des produits suivants: Acides forts. Bases fortes. Oxydants puissants.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

**Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition professionnelle

##### GLYCERINE

Valeur moyenne d'exposition (8 heures VME): VLEP 10 mg/m<sup>3</sup> aérosols

VLEP = Valeurs limites d'exposition professionnelle.

**Commentaires sur les composants** Respecter toute valeur limite d'exposition professionnelle du produit ou des composants.

GLYCERINE (CAS: 56-81-5)

## HUMECTANT GRB3

<b>DNEL</b>	Industrie - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 56 mg/m <sup>3</sup> Population en général - Inhalatoire; Long terme Effets locaux: 33 mg/m <sup>3</sup> Population en général - Orale; Long terme Effets systémiques: 229 mg/kg/jour
<b>PNEC</b>	- eau douce; 0.885 mg/l - eau de mer; 0.0885 mg/l - rejet intermittent; 8.85 mg/l - Station d'épuration des eaux usées; 1000 mg/l - Sol; 0.141 mg/kg - Sédiments (eau douce); 3.3 mg/kg - Sédiments (eau de mer); 0.33 mg/kg

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Equipements de protection



#### Contrôles techniques appropriés

Comme ce produit contient des ingrédients avec des valeurs limites d'exposition, utiliser des confinements de procédé, des aspirations locales ou tout autre sécurité intégrée pour maintenir l'exposition du travailleur sous les seuils contraignants ou indicatifs, si l'usage engendre des poussières, fumées, gaz, vapeurs ou brouillard. Prévoir une ventilation suffisante.

#### Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Sauf si l'évaluation indique qu'un degré de protection élevé est requis, porter la protection suivante: Lunettes de sécurité bien ajustées. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.

#### Protection des mains

Porter des gants de protection imperméables résistants aux agents chimiques conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact cutané est possible. Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Les gants de protection devraient avoir une épaisseur minimum de 0.35 mm. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374.

#### Autre protection de la peau et du corps

Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact cutané.

#### Mesures d'hygiène

Se laver à la fin de chaque période de travail et avant de manger, fumer et utiliser les toilettes. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Prendre des précautions pour éviter le contact avec les contaminants en enlevant les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

#### Protection respiratoire

Porter une protection respiratoire conforme à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique que l'inhalation de contaminants est possible. S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE". Porter une protection respiratoire appropriée si la ventilation est pas insuffisante.

### RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Paille.

## HUMECTANT GRB3

<b>Odeur</b>	Sans odeur.
<b>Seuil olfactif</b>	Pas d'information disponible.
<b>pH</b>	pH (solution concentrée): 5-7
<b>Point de fusion</b>	Pas d'information disponible.
<b>Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition</b>	> 100°C
<b>Point d'éclair</b>	Pas d'information disponible.
<b>Taux d'évaporation</b>	Pas d'information disponible.
<b>Facteur d'évaporation</b>	Pas d'information disponible.
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Pas d'information disponible.
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Autre inflammabilité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Pression de vapeur</b>	Pas d'information disponible.
<b>Densité de vapeur</b>	Pas d'information disponible.
<b>Densité relative</b>	1.18 @ 20°C
<b>Densité apparente</b>	Pas d'information disponible.
<b>Solubilité(s)</b>	Soluble dans l'eau.
<b>Coefficient de partage</b>	Pas d'information disponible.
<b>Température d'auto-inflammabilité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Température de décomposition</b>	Pas d'information disponible.
<b>Viscosité</b>	Pas d'information disponible.
<b>Propriétés explosives</b>	Aucune information disponible.
<b>Propriétés comburantes</b>	Pas d'information disponible.

### 9.2. Autres informations

**Composé organique volatil** Ce produit contient au maximum < 0.04% de COV.

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

**Réactivité** Aucune donnée d'essai concernant spécifiquement la réactivité n'est disponible pour ce produit ou ces composants.

### 10.2. Stabilité chimique

**Stabilité chimique** Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

## HUMECTANT GRB3

<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Aucune réaction dangereuse ne se produira dans les conditions normales d'utilisation et de stockage.
<b><u>10.4. Conditions à éviter</u></b>	
<b>Conditions à éviter</b>	Eviter la chaleur excessive durant des périodes prolongées. Eviter la chaleur, les flammes et toute autre source d'inflammation. Eviter le gel.
<b><u>10.5. Matières incompatibles</u></b>	
<b>Matières incompatibles</b>	Eviter le contact avec les matières suivantes: Acides forts. Bases fortes. Oxydants puissants.
<b><u>10.6. Produits de décomposition dangereux</u></b>	
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ). Monoxyde de carbone (CO). Fumée âcre ou vapeurs.

### RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

#### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

##### **Toxicité aiguë - orale**

**Indications (DL<sub>50</sub> orale)** Pas de données de test particulières disponibles.

##### **Toxicité aiguë - cutanée**

**Indications (DL<sub>50</sub> cutanée)** Pas de données de test particulières disponibles.

##### **Toxicité aiguë - inhalation**

**Indications (CL<sub>50</sub> inhalation)** Pas de données de test particulières disponibles.

##### **Corrosion cutanée/irritation cutanée**

**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Lésions oculaires graves/irritation oculaire**

**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

##### **Sensibilisation respiratoire**

**Sensibilisation respiratoire** Pas d'information disponible.

##### **Sensibilisation cutanée**

**Sensibilisation cutanée** Le produit contient une petite quantité de substance sensibilisante. Peut provoquer une sensibilisation ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

##### **Mutagénicité sur les cellules germinales**

**Essais de génotoxicité - in vitro** Pas d'information disponible.

**Essais de génotoxicité - in vivo** Pas d'information disponible.

##### **Cancérogénicité**

**Cancérogénicité** Pas d'information disponible.

##### **Toxicité pour la reproduction**

**Toxicité pour la reproduction - fertilité** Pas d'information disponible.

**Toxicité pour la reproduction - développement** Pas d'information disponible.

## HUMECTANT GRB3

### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Exposition unique STOT un Pas d'information disponible.

### toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition répétée

Exposition répétée STOT rép. Pas d'information disponible.

### Danger par aspiration

Danger par aspiration Pas d'information disponible.

**Inhalation** Les gaz et vapeurs à fortes concentrations peuvent irriter le système respiratoire.

**Ingestion** Peut provoquer une gêne en cas d'ingestion.

**Contact cutané** Le produit contient une petite quantité de substance sensibilisante. Peut entraîner une sensibilisation cutanée ou des réactions allergiques chez les personnes sensibles.

**Contact oculaire** Peut provoquer une irritation oculaire temporaire.

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

**Écotoxicité** On ne considère pas le produit dangereux pour l'environnement. Néanmoins, des déversement fréquents ou importants peuvent avoir des effets néfastes sur l'environnement.

### 12.1. Toxicité

#### toxicité aquatique aiguë

Toxicité aiguë - poisson Aucune information disponible.

### 12.2. Persistance et dégradabilité

**Persistance et dégradabilité** Pas de données disponibles sur la dégradabilité de ce produit.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

**Potentiel de bioaccumulation** Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.

**Coefficient de partage** Pas d'information disponible.

### 12.4. Mobilité dans le sol

**Mobilité** Aucune information disponible.

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

**Résultats des évaluations PBT et vPvB** Pas d'information disponible.

### 12.6. Autres effets néfastes

**Autres effets néfastes** Aucun connu.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

**Information générale** Traiter les déchets comme des déchets réglementés. Ne pas percer ou incinérer, même vide.

**Méthodes de traitement des déchets** Eliminer les déchets dans un site d'élimination des déchets agréé selon les exigences de l'autorité locale d'élimination des déchets.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

**Général** Le produit n'est pas couvert par les réglementations internationales pour le transport des matières dangereuses (IMDG, IATA, ADR/RID).

## HUMECTANT GRB3

### 14.1. Numéro ONU

Non applicable.

### 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Non applicable.

### 14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Aucun marquage transport nécessaire.

### 14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

### 14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Transport en vrac  
conformément à l'annexe II de  
la convention Marpol 73/78 et  
au recueil IBC

Non applicable.

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Législation UE

Règlement (CE) N° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006 concernant l'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques, ainsi que les restrictions applicables à ces substances (REACH), amendé.  
Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.  
Règlement (UE) N° 2015/830 de la Commission du 28 mai 2015.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non applicable.

#### Inventaires

##### **UE (EINECS/ELINCS)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

##### **Canada (DSL/NDSL)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.  
DSL

##### **États-Unis (TSCA)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

##### **Australie (AICS)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

## HUMECTANT GRB3

### **Japon (ENCS)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

### **Corée (KECI)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

### **Chine (IECSC)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

### **Philippines (PICCS)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

### **Nouvelle-Zélande (NZIOC)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

### **Taiwan (TCSI)**

Tous les ingrédients sont listés ou exemptés.

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

## HUMECTANT GRB3

### Abbréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

ETA: Estimation de la toxicité aiguë  
 ADR: Accord européen relatif au transport international de marchandises dangereuses par route.  
 ADN: Accord européen relatif au transport international des marchandises par voies de navigation intérieures.  
 CAS: Chemical Abstracts Service.  
 DNEL: Dose dérivée sans effet.  
 IATA: Association Internationale du Transport Aérien.  
 IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.  
 Kow: Coefficient de partage octanol-eau.  
 CL50: Concentration létale pour 50 % de la population testée (concentration létale médiane).  
 DL50: Dose létale médiane pour 50 % de la population testée (dose létale médiane) .  
 PBT: Persistant, Bioaccumulable et Toxique.  
 PNEC: Concentration prédite sans effet.  
 REACH: L'enregistrement, l'évaluation et l'autorisation des substances chimiques règlement (CE) n° 1907/2006.  
 RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises.  
 vPvB: Très persistant et très bioaccumulable.  
 CIRC: Centre International de Recherche sur le Cancer.  
 MARPOL 73/78: L'annexe II de la convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires, 1973, modifiée par le protocole de 1978.  
 cATpE: Conversion en valeurs ponctuelles estimées de toxicité aiguë.  
 FBC: Facteur de bioconcentration.  
 DBO: Demande biochimique en oxygène.  
 CE<sub>50</sub>: La concentration effective de substance qui cause 50% de réaction maximum.  
 LOAEC: Concentration minimale avec effet nocif observé.  
 LOAEL: Dose minimale avec effet nocif observé.  
 NOAEC: Concentration sans effet nocif observé.  
 NOAEL: Dose sans effet nocif observé.  
 NOEC: Concentration sans effet observé.  
 LOEC: Concentration efficace la plus faible observée.  
 DMEL: Dose dérivée avec effet minimum.  
 LE50: limite d'exposition 50  
 hPa: Hektopaskal  
 LL50: Lethal Chargement cinquante  
 OCDE: Organisation de coopération et de développement économique  
 POW: OC talk coefficient de partage OL d'eau  
 Un appareil respiratoire autonome: SCBA  
 STP Stations d'épuration  
 COV: Composés organiques volatils

### Sigles et abbréviations utilisés dans la classification

Acute Tox. = Toxicité aiguë  
 Aquatic Acute = Toxicité aquatique aiguë  
 Aquatic Chronic = Toxicité aquatique chronique

### Références littéraires clés et sources de données

Information du fournisseur.

### Commentaires sur la révision

NOTE: Les lignes dans la marge indiquent des modifications significatives par rapport à la version précédente.

<b>Date de révision</b>	22/06/2021
<b>Numéro de version</b>	3.001
<b>Remplace la date</b>	09/09/2020
<b>Numéro de FDS</b>	47823

## HUMECTANT GRB3

<b>Statut de la FDS</b>	Approuvé.
<b>Mentions de danger dans leur intégralité</b>	EUH208 Contient du 1,2-BENZISOTHIAZOLE-3(2H)-ONE. Peut produire une réaction allergique.
<b>Signature</b>	K Winter

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.